



Ce document est extrait des recommandations de gestion des flambées de maladies transmissibles dans les **lieux d'hébergement collectif du canton de Genève** ([lien vers le site](#)).
Elles s'adressent aux responsables, collaborateurs et bénévoles travaillant dans ces lieux.

Tuberculose

Informations de base à connaître sur la tuberculose

Nom de la bactérie	Mycobacterium tuberculosis (= M. tuberculosis)
Symptômes	<p>Une fois que la bactérie est entrée dans le corps, la maladie peut prendre principalement 2 formes :</p> <ul style="list-style-type: none">- La tuberculose latente. Dans cette forme, la bactérie est comme dormante. Elle peut rester ainsi dans le corps de la personne pendant des années sans causer de symptôme ni de problème. La bactérie se réveille et cause une tuberculose active chez 1 à 2 personnes sur 20 (plus souvent chez les personnes avec une immunosuppression)- La tuberculose active. Les personnes ont alors le plus souvent des symptômes : fatigue, faiblesse générale, fièvre, transpirations nocturnes et perte de poids. La maladie atteint le plus souvent les poumons et les personnes malades toussent. Chez 1 personne malade sur 3, la tuberculose touche d'autres organes et peut alors causer des symptômes très variés.
Evolution	<p>Les personnes suivantes ont un risque augmenté de développer une tuberculose active :</p> <ul style="list-style-type: none">- Les personnes qui ont été infectées récemment (dans les 2 dernières années)- Les personnes avec une maladie ou un traitement immunosuppresseur- Les enfants de moins de 5 ans. <p><u>Sans traitement</u>, la tuberculose active évolue lentement. Il est fréquent que les personnes malades meurent après plusieurs mois de maladie non-traitée.</p> <p><u>Avec traitement</u>, la maladie guérit en général. Mais le traitement dure plusieurs mois et doit absolument être pris régulièrement et jusqu'au bout.</p>
Comment se transmet la maladie	<p>La tuberculose se transmet généralement par la toux (voie aérienne) : les personnes ayant une tuberculose active avec toux sont les plus contagieuses.</p> <p>Le risque d'attraper la maladie est plus élevé si on est en contact avec un malade qui tousse, pendant une période cumulée d'au moins 8 à 12 heures dans un lieu fermé et/ou mal aérée.</p> <p>La personne n'est pas contagieuse quand elle a une tuberculose latente (dormante) ou quand ses poumons ne sont pas touchés par la maladie. Les enfants malades sont rarement et peu contagieux.</p>

Période entre la contamination et les premiers symptômes	Après une infection, la tuberculose peut rester latente (dormante) pendant des années, voire des dizaines d'années. Cependant, une tuberculose active peut aussi se développer rapidement après l'infection, en particulier chez les jeunes enfants (risque très élevé) et les personnes avec une maladie ou un traitement immunosuppresseur.
Période pendant laquelle la personne peut transmettre la maladie	La personne malade est contagieuse dès le début des symptômes respiratoires (toux). Elle reste contagieuse jusqu'à 2 semaine après le début d'un traitement bien pris et efficace. Cette période peut être plus longue si le traitement n'est pas bien pris ou si la bactérie est résistante aux médicaments usuels.
Immunité	On ne développe pas d'immunité contre la tuberculose. La même personne peut attraper la maladie plusieurs fois.

Que faire si vous suspectez un cas de tuberculose dans le centre?

- Envoyez le jour même la personne malade en **consultation médicale ou infirmière** (situation semi-urgente, voir www.ge.ch/c/ressources-medicales) pour confirmer le diagnostic de tuberculose.
- **Dans l'attente** du rendez-vous, les mesures suivantes s'appliquent :
 - o La personne malade doit rester en **isolement** dans une chambre individuelle.
 - o Elle doit porter un **masque** lorsque, exceptionnellement, elle sort de la chambre d'isolement.
 - o Elle doit veiller à tousser seulement à l'air libre, ou dans sa chambre (individuelle).
 - o Si quelqu'un doit rentrer dans sa chambre, cette personne doit porter un masque FFP2.

Que faire s'il y a un cas de tuberculose confirmé ?

Personne malade

La personne malade sera **hospitalisée et isolée**, jusqu'à ce qu'elle ne soit plus contagieuse (au moins 2 semaines).

Personnes contacts

Lorsqu'une personne malade de tuberculose est identifiée, une **enquête d'entourage** est réalisée par le Centre anti-tuberculeux (CAT, qui dépend du service de Pneumologie des HUG) en collaboration avec la Ligue pulmonaire. La collaboration du personnel du centre est essentielle en raison de sa connaissance du centre et des bénéficiaires.

Mesures à adopter pour les personnes contacts identifiées par le Centre anti-tuberculeux :

Consultation médicale ou infirmière	Tous les contacts identifiés seront convoqués et dépistés pour la tuberculose. Ce sont les HUG en partenariat avec la Ligue pulmonaire qui se chargent des convocations et du dépistage.
Mesures dans le centre	Il n'y a aucune mesure d'isolement à mettre en place pour les contacts.
À l'école, à la crèche ou au travail (bénéficiaires et personnel encadrant)	Les personnes contacts peuvent continuer à fréquenter l'école, la crèche ou le travail.

Que faire si vous devez transférer vers un autre centre ou admettre un bénéficiaire ?

- L'interruption des admissions n'est pas nécessaire.
- Les personnes contacts peuvent être transférées sans restriction.

Qui devez-vous informer si vous suspectez un cas, ou si un cas est confirmé ?

La direction du centre informe le personnel de santé (ou vice-versa si le personnel de santé identifie la personne malade en premier)

Les informations sur la maladie et les mesures doivent aussi être transmises à :

- Les collaborateurs du centre
- Le personnel d'encadrement
- Le personnel de sécurité
- Les bénéficiaires du centre (voir encadré ci-dessous; une affiche imprimable est disponible en ligne sous le nom de la maladie ([lien](#)))

Informations pour les bénéficiaires du centre :

1. Actuellement, il y a dans le centre une personne qui est atteinte de **tuberculose**. Il faut donc prendre des mesures spéciales (listées ci-dessous) pour éviter la propagation de la maladie.
2. Le risque d'être contaminé par une personne atteinte de tuberculose qui n'est pas encore traitée est faible.
3. La **personne malade** est isolée à l'hôpital. Quand elle reviendra, elle ne sera plus contagieuse.
4. Une **enquête** sera faite pour identifier les personnes qui ont été en contact avec la personne malade et qui ont peut-être attrapé la maladie. Ces personnes seront convoquées pour faire quelques examens médicaux. Tant qu'elles ne toussent pas, ces personnes ne sont pas contagieuses.
5. **Toute personne** qui présente de la fièvre, de la toux, des transpirations la nuit ou une perte de poids doit le signaler le jour-même au personnel encadrant.